

Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins

MRC Les Appalaches

6211-24-046

À qui appartient le beau temps ?
de Linda Marchand

Je suis résidente de Kinnear's Mills depuis 30 ans. J'y ai fondé une famille. J'aime profiter de la nature en jardinant et en pratiquant des sports. J'ai participé à la vie sociale de la municipalité par le bénévolat dans plusieurs domaines et au cours de nombreuses années. Mais désormais la vie sociale à Kinnear's Mills est bien mal en point.

Un promoteur d'un parc de mégas éoliens c'est empressé de passer sa salade à nos élus municipaux dépourvus d'information, en leur faisant miroiter des poignées de dollars. Le conseil municipal fut aveuglé par ces promesses de revenus dont personne ne sait vraiment le montant. Tellement aveuglé qu'ils n'ont pas jugé bon de consulter la population qu'ils représentent. Le premier ministre Charest, lors de l'attribution des projets de parcs éoliens, a déclaré qu'il devait avoir acceptabilité sociale pour l'implantation de tels projets, mais aucune municipalité c'est prêté à cet exercice de consulter sa population. Au ministère des Affaires municipales et des régions, le document «les orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne», il est écrit en page 5 ; « Les projets proposés devront respecter les conditions indispensables à un développement qui soit durable, ce qui implique notamment qu'ils soient socialement acceptables pour la population concernée et que leur réalisation soit harmonisée avec les activités déjà présentes dans le milieu ». Je suis résidente de ce milieu, je paie des taxes et je me sens bafouée dans mes droits de citoyenne.

Je cherche à comprendre pourquoi les représentants de la municipalité de Kinnear's Mills sont si empressés de vendre le territoire, la paix social et leur crédibilité pour si peu cher, quant on sait que seulement 1% des revenus bruts générés par le Parc des moulins iront à la municipalité. J'appelle cela « du vol de territoire ».

N'importe qui voulant s'établir à la campagne ne peut le faire car le zonage agricole ne le permet pas. Pourtant les obstacles ont été abolis pour l'établissement d'éoliennes qui, je le rappelle, ont la hauteur d'un édifice de 33 étages. Le règlement de la MRC sur les coupes abusives d'arbres en est un exemple. Ce règlement était bon pour les payeurs de taxes, car en ne coupant pas à blanc il y avait moins d'érosion et donc moins de problèmes de chemin ravagés lors de coup d'eau. La réparation de ces dommages est assumée par la municipalité et nos taxes. Ce n'est pas du développement durable lorsque l'on déboise le "top" de nos montagnes pour faire place à des moulins à vent.

Nos campagnes se meurent, car il ne peut pas avoir occupation du territoire. Ce n'est pas en implantant des éoliennes que l'on remédie au problème. Au contraire ce n'est pas des éoliennes qui amènent les gens à s'établir dans une région. Ce n'est pas des éoliennes qui amènent des enfants dans les écoles. Cela ne fait pas tourner l'économie, lorsque ce n'est qu'une infime partie de la population qui bénéficie des retombées.

De tels projets ne se font pas sans dommages. Il y a perturbations au niveau de la vie sociale, de la flore, de la faune et de son habitat. Il est inacceptable de laisser saboter un si beau territoire pour l'implantation d'un méga parc éolien dont nous n'avons pas besoin. Hydro Québec est en surplus d'énergie et l'énergie éolienne n'est pas rentable. Présentement le gouvernement de M. Charest veut augmenter les tarifs pour renflouer les coffres de l'état. Je lui propose plutôt d'instaurer un moratoire sur l'implantation de parcs éoliens. Hydro Québec n'en sera que plus rentable. J'ajouterai que l'énergie la plus verte et la plus rentable est celle que l'on économise.

Il est intéressant que l'on puissent s'exprimer devant un organisme comme le BAPE, mais également très décevant que ce soit le seul service offert à des opposants qui n'ont pas les moyens financiers de se payer des avocats comme le fait le promoteur avec l'aide d'Hydro Québec, dont nous sommes tous propriétaires. Par contre, le plus inacceptable, est que le conseil municipal n'a aucunement informé la population. Tant qu'il y aura du développement sauvage du territoire pour l'instauration de méga parcs éoliens, fait sans instruire et consulter les citoyens résidents, il y aura déchirement et opposition de la population.

J'espère donc que les décideurs publiques entendent la grogne des citoyens qui ont dû eux-mêmes s'informer sur les enjeux et les conséquences de l'installation de telles structures industrielles en milieu rural et, qu'ils agissent dans l'intérêt premier de la population plutôt que pour les seuls avantages économiques du promoteur.

Linda Marchand
Kinnear's Mills